

Agrément des Compteurs Electroniques de Ferme (CLEFS)

Pour tous les producteurs de lait de bovins

Agrément des compteurs électroniques de salle de traite ou des robots pour :

- Optimiser l'utilisation des CLEFS
- Assurer une maintenance régulière annuelle
- Faciliter le contrôle de performances

Descriptif

- **Vérification du bon fonctionnement des compteurs électroniques à l'aide de mesures concomitantes avec une balance électronique**

Durée : ½ journée sur l'exploitation

Les plus

- **Un avis impartial**
- **Un travail en collaboration avec l'installateur**
- **La réalisation de prestations associées : contrôle des systèmes de déposes automatiques, contrôle du nettoyage, contrôle machine à traire**

Le conseiller bovins lait :

- Thierry Laveissière

Contact

François Fayolle
04 71 45 55 28
elevage@cantal.chambagri.fr

Tarifs et conditions de vente sur demande

**Chambre d'Agriculture
du Cantal**
26 rue du 139^{ème} R.I – BP 239
15002 Aurillac Cedex
Tél. 04 71 45 55 00
Fax 04 71 48 97 75
<http://www.cantal.chambagri.fr>